

Québec, le 15 novembre 2016

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

Village nordique de Kuujjuarapik
C.P. 360
Kuujjuarapik (Québec) J0M 1G0

N/Réf. : 3215-03-009

Objet : Ouverture d'une nouvelle sablière au village nordique
de Kuujjuarapik

Mesdames,
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires du 2 septembre 2016 concernant le projet d'ouverture d'une nouvelle sablière au village de Kuujjuarapik, et après avoir été informée de la décision de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, je vous avise, conformément à l'article 192 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), que le projet décrit ci-dessous n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- Ouverture et exploitation d'une sablière de 2,6 ha.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans les documents suivants :

- Lettre de M. Pierre Roussel, du village nordique de Kuujjuarapik, à M^{me} Marie-Renée Roy, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du 2 septembre 2016, concernant la demande de non-assujettissement pour le projet d'ouverture d'un nouveau banc d'emprunt à Kuujjuarapik, 1 page et 1 pièce jointe :
 - Renseignements préliminaires pour la réalisation d'un projet en milieu nordique, formulaire signé le 2 septembre 2016, 11 pages et 3 annexes.

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3215-03-009

15 novembre 2016

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Renée Roy', with a stylized flourish at the end.

Marie-Renée Roy